



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 janvier 2006**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16 janvier 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 janvier 2006

**Vallée Guyot - Lancement de consultations pour la réalisation  
d'une étude de programmation, d'un levé topographique /  
recensement des réseaux et d'une étude géotechnique**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 janvier 2006**

DELIBERATION D20060021

## recensement des réseaux et d'une étude géotechnique

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le Conseil municipal vient de valider le principe d'une Zone d'Aménagement Concertée pour l'aménagement du secteur de la Vallée Guyot.

Toutefois, préalablement à tout lancement de la procédure de Z.A.C., il est opportun de mener des études préalables.

En effet, il convient de lancer une consultation pour la réalisation d'une étude de programmation. En effet, afin de bien qualifier l'urbanisation de cette zone et d'établir un programme d'actions cohérent et pertinent, une étude d'aménagement est indispensable. Elle permettra également, en mesurant les impacts des aménagements, de réaliser le dossier de création de la Z.A.C.

En outre et préalablement, il est nécessaire de se doter des données physiques et spatiales du secteur indispensables à la définition d'un programme. C'est pourquoi, il convient donc de lancer des consultations pour la passation d'un marché de prestations de services topographiques et de recensement des réseaux ainsi que pour un marché de réalisation d'une étude géotechnique sur ce secteur.

C'est pourquoi, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le lancement d'une consultation pour la réalisation d'une étude de programmation pour l'aménagement du secteur de la Vallée Guyot
- approuver le lancement d'une consultation pour la réalisation d'un levé topographique et de recensement des réseaux sur le site de la Vallée Guyot
- approuver le lancement d'une consultation pour la réalisation d'une étude géotechnique sur le site de la Vallée Guyot
- imputer les dépenses correspondantes sur le chapitre 20, Fonction 8241, Compte nature 2031.

### LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)